

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité régionale de Comté de D'Autray
DISTRICT DE JOLIETTE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le lundi 4 mars 2019, à 20h00, au 2270, rue Principale, Sainte-Élisabeth.

Sont présents: Claude Houle, conseiller, Benoit Desrochers, conseiller, Johanne Pagé, conseillère, Michel Henin, conseiller, tous formant quorum sous la présidence de Louis Bérard, maire.

Sont absents: Christiane T. Ducharme, conseillère et Richard Lafleur, conseiller

Est aussi présente : Catherine Haulard, directrice générale et secrétaire-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Louis Bérard, constate le quorum à 20h00, souhaite la bienvenue à tous et, après un moment de silence, déclare la séance ouverte.

2019-03-41

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Johanne Pagé

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et modifié par l'ajout d'affaires nouvelles et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Greffe
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 février 2019
 - 3.2 Dépôt du bordereau de correspondance
4. Trésorerie
 - 4.1 Approbation des déboursés et comptes à payer
 - 4.2 Zone Bayonne – Adhésion 2019-2020
 - 4.3 2191, rue Principale - Location
 - 4.4 Comité des Loisirs – Roulotte Paul Buissonneau
 - 4.5 Étang aéré #2 (vidange) – Appropriation fond réservé
5. Période de questions
6. Direction et ressources humaines
 - 6.1 Journalier (sur appel)
7. Urbanisme et développement économique
 - 7.1 Dépôt du rapport mensuel des permis
8. Loisirs et Parcs
 - 8.1 Jeux d'eau - Mandats
9. Hygiène du milieu et environnement
10. Travaux publics
 - 10.1 ~~Centre communautaire – Dépôt rapport inspection~~ (Reporté)
 - 10.2 MTQ – Résolution intérêt
 - 10.3 Entreprises L. Laporte – Chemin de la Savane

11. Sécurité publique

11.1 Agence 911 – Aide financière Volet II

11.2 MMQ – Schéma couverture de risques

12. Avis de motion

12.1 Règlement 492-2019 (Zonage)

13. Règlements

13.1 1^{er} projet de Règlement 492-2019 (Zonage)

14. Administration

14.1 Revenu Québec - Mandataires et signataires

14.2 Desjardins - Mandataires et signataires

14.3 VISA – Desjardins

14.4 SAAQ - Mandataires et signataires

15. Rapports des membres du conseil

16. Varia

17. Période de questions

18. Levée de l'assemblée

3. GREFFE

2019-03-42

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 février 2019

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 11 février 2019;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture publique du procès-verbal ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Claude Houle

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 11 février 2019.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-03-43

3.2 Dépôt du bordereau de correspondance

Le bordereau de correspondance est remis aux membres du conseil pour consultation.

4. TRÉSORERIE

2019-03-44

4.1 Adoption des comptes à payer

Il est proposé par Michel Henin

QUE la liste des déboursés, incluant les chèques numéros 6900 à 6927 et les prélèvements, au montant total de 252,088.67\$ préparée par la directrice générale adjointe et couvrant la période du 12 février 2019 au 4 mars 2019, soit adoptée.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-03-45 **4.2 Zone Bayonne – Adhésion 2019-2020**

Il est proposé par Michel Henin

D'AUTORISER l'adhésion 2019-2020 de la Municipalité à l'organisme des bassins versants Zone Bayonne au montant de 100\$ et d'appliquer le montant au g/l prévu à cet effet;

DE RECONDUIRE la nomination de Mme Johanne Pagé, conseillère, en tant que représentante de la municipalité de Ste-Élisabeth.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-03-46 **4.3 2191, rue Principale - Location**

Il est proposé par Johanne Pagé

D'AUTORISER la location du logement situé au 2191, rue Principale à Mme Catherine Haulard, directrice générale au montant mensuel de 500\$, excluant les coûts d'électricité et chauffage qui seront à la charge du locataire;

LES deux parties pourront mettre fin à cette entente avec un préavis écrits de 3 mois.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-03-47 **4.4 Comité des Loisirs – Roulotte Paul Buissonneau (2019)**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, en collaboration avec les intervenants du milieu, veut offrir des activités pour l'épanouissement de nos enfants.

Il est proposé par Michel Henin

DE CONFIRMER la participation financière de 50% des coûts par la municipalité de Ste-Élisabeth à l'activité organisée par le Comité des Loisirs, Roulotte Paul Buissonneau.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-03-48 **4.5 Étang aéré #2 (vidange) – Appropriation fond réservé**

CONSIDÉRANT QUE l'étang aéré #2 doit être vidangé en 2019.

Il est proposé par Benoit Desrochers

DE CONFIRMER l'appropriation du fond réservé jusqu'à concurrence de 35,000\$ (taxes incluses).

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire répond aux questions des citoyens

6. DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES

2019-03-49 6.1 Journalier (sur appel)

CONSIDÉRANT la charge de travail du département des Travaux publics.

Il est proposé par Benoit Desrochers

D'OUVRIR un poste de Journalier sur appel (du 15 mars au 15 juin 2019) aux Travaux publics, 8 heures de travail par semaine garanties (1 journée); taux horaire selon la convention collective.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

7. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2019-03-50 7.1 Dépôt du rapport mensuel des permis

Dépôt du rapport mensuel d'émission de permis et certificats.

8. LOISIRS ET PARCS

2019-03-51 8.1 Jeux d'eau – Plans et devis

ATTENDU QUE la municipalité a prévu la construction d'un parc de jeux d'eau pour l'année 2019.

Il est proposé par Johanne Pagé

D'AUTORISER Mme Catherine Haulard, Directrice générale à procéder au lancement de l'appel d'offres, pour le mandat des plans et devis et à présenter les résultats au conseil municipal pour approbation;

D'AUTORISER Mme Catherine Haulard, Directrice générale à procéder aux dépôts des demandes de subventions et/ou programme d'aide financière disponibles.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

9. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

10. TRAVAUX PUBLICS

2019-03-52 10.1 Centre communautaire – dépôt rapport inspection (Reporté)

Dépôt du rapport d'analyses des conditions existantes émis par la firme d'Architectes HZDS.

2019-03-53 **10.2 MTQ – Résolution intérêt**

ATTENDU QUE la Municipalité donne un contrat annuel pour le déneigement, rapiéçage, balayage et marquage de ses rues;

ATTENDU QUE la Municipalité effectue les travaux de colmatage en régie interne sur ses rues;

CONSIDÉRANT qu'il serait dans l'intérêt du Ministère des transports, de donner les contrats de déneigement, colmatage, rapiéçage, balayage et marquage à la municipalité de Ste-Élisabeth.

Il est proposé par Benoit Desrochers

DE DEMANDER au Ministère des transports, de transférer à la municipalité de Ste-Élisabeth les contrats de déneigement, colmatage, rapiéçage, balayage et marquage des rues provinciales sur le territoire de la municipalité de Ste-Élisabeth.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-03-54 **10.3 Entreprises L. Laporte – Chemin de la Savane**

Il est proposé par Claude Houle

D'AUTORISER le déneigement (1 fois – mars 2019) du chemin de la Savane.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-03-55 **11.1 Agence 911 – Aide financière Volet II**

ATTENDU QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Il est proposé par Johanne Pagé

Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10,000\$, dans le cadre du Volet 2 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution

pour en faire partie intégrante qui totalisent 12,000\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2,000\$;

Que la municipalité atteste par la présente qu'elle se regroupera avec les municipalités de Ville de Lavaltrie, de Lanoraie, de Berthierville, de Sainte-Geneviève-de-Berthier, de Saint-Ignace-de-Loyola, de La Visitation-de-l'Île-Dupas, de Saint-Barthélemy, de Saint-Cuthbert, de Saint-Norbert, de Saint-Gabriel, de Saint-Didace et de Mandeville, pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2,000 \$ prévue au programme dans ce cas;

Que la municipalité autorise Mme Catherine Haulard, Directrice générale à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-03-56 11.2 MMQ – Schéma couverture de risques

ATTENDU QUE le ministre de la Sécurité Publique a délivré à la MRC d'Autray, une attestation de conformité de son schéma de couverture de risques incendie dans une lettre datée du 28 juillet 2017;

ATTENDU QUE l'implantation des schémas de couverture de risques sera profitable au monde municipal, malgré les investissements et les exigences rencontrés, puisque les services incendies qui auront adopté les mesures contenues dans leur plan de mise en œuvre et qui s'y conformeront bénéficieront d'une exonération de responsabilité lors d'une intervention pour un incendie ou une situation d'urgence, à moins d'une faute lourde ou intentionnelle;

ATTENDU QUE la Mutuelle des Municipalités du Québec, qui assure les risques de la Municipalité de Ste-Élisabeth, encourage la mise en œuvre des schémas de couverture de risques.

Il est proposé par Johanne Pagé

QUE la municipalité confirme avoir réalisé tous les objectifs annuels prévus dans le plan quinquennal du schéma de couverture de risques incendie attesté le 28 juillet 2017. Il est également résolu que la municipalité demande à la Mutuelle des Municipalités du Québec, tel qu'annoncé par cette dernière, d'accorder à la municipalité de Ste-Élisabeth une réduction de prime de 10 % au chapitre de l'Assurance des biens (Bâtiment/contenu), à titre de membre-sociétaire mettant en œuvre les mesures du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Autray.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

12. AVIS DE MOTION

2019-03-57 12.1 Règlement 492-2019 (Zonage)

Avis de motion est par les présentes données par Michel Henin qu'il sera déposé à une séance ultérieure, pour adoption, un amendement à l'article 4.15.2. du règlement de zonage 305.M. Henin demande également dispense de lecture du règlement étant donné que copies du projet de règlement sont remises dans la salle du conseil séance tenante.

13. RÈGLEMENTS

2019-03-58 13.1 1^{er} projet de Règlement 492-2019 (Zonage)

Il est proposé par Michel Henin

D'ADOPTER le 1^{er} projet de règlement 492-2019 (Zonage).

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

14. ADMINISTRATION

2019-03-59 14.1 Revenu Québec - Mandataires et signataires

Il est proposé par Johanne Pagé

D'AUTORISER les démarches suivantes :

HAULARD, Catherine

Directrice générale, Secrétaire trésorière

LEFEBVRE, Nathalie

Directrice générale adjointe, Secrétaire trésorière adjointe

Mmes Catherine Haulard et Nathalie Lefebvre soient autorisés à :

- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

J'accepte que le ministre du Revenu communique aux représentants, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec. En conséquence, les administrateurs de la société apposent leur signature relativement aux résolutions mentionnées ci-dessus.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-03-60 **14.2 Desjardins - Mandataires et signataires**

Il est proposé par Johanne Pagé

Il est résolu que les personnes suivantes soient autorisées à signer pour la municipalité :

Monsieur Louis Bérard, maire

Ou

Benoit Desrochers, maire suppléant

ET

Mme Catherine Haulard, directrice générale

Ou

Mme Nathalie Lefebvre, directrice générale adjointe

Que la présente résolution soit jointe à la demande d'admission des différents folios existant et /ou à venir.

La présente résolution annule toutes autorisations antérieures.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-03-61 **14.3 VISA – Desjardins**

Il est proposé par Michel Henin

Il est résolu :

D'autoriser l'émission d'une carte de crédit VISA avec la Caisse Desjardins au nom de la municipalité de Ste-Élisabeth, détentrice Mme Catherine Haulard, Directrice générale et accorder une limite de crédit deb 5,000\$.

D'autoriser l'émission d'une carte de crédit VISA avec la Caisse Desjardins au nom de la municipalité de Ste-Élisabeth, détentrice Mme Nathalie Lefebvre, Directrice générale adjointe et accorder une limite de crédit de 1,000\$.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2019-03-62 **14.4 SAAQ - Mandataires et signataires**

Il est proposé par Claude Houle

Il est résolu de mandater Mme Catherine Haulard, Directrice générale et M. Yan Benoit, Directeur des Travaux publics en tant que mandataires et signataires auprès de la SAAQ pour tous les dossiers relatifs à la municipalité de Ste-Élisabeth.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

15. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du conseil font rapport

16. VARIA

17. PÉRIODE DE QUESTIONS (20h45 à 21h06)

Le maire répond aux questions

2019-03-63

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Benoit Desrochers

QUE la présente séance soit levée à 21h06.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

Louis Bérard
Maire

Catherine Haulard
Directrice générale

Je, Louis Bérard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Louis Bérard
Maire